

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 551-3**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance du 12 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 551-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 551 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Que ce règlement entre en vigueur le 15 novembre 2024.

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, le 15 novembre 2024.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Greffière